



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

automobiles

Question écrite n° 94904

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'évolution de l'emploi dans la filière automobile. Ce secteur connaît toujours une crise importante. Selon l'INSEE, en 2010, les variations du nombre d'immatriculation de véhicules neuf auraient toutes été négatives avec - 14,4 % au premier trimestre, - 8,1 % au deuxième trimestre et - 1,9 % au troisième trimestre. En France, l'emploi lié à l'automobile représenterait environs 5 % des effectifs salariés dont la moitié chez les constructeurs et les équipementiers. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser les chiffres de l'évolution de l'emploi global dans la filière automobile dans le département de la Sarthe entre le 1er juillet 2009 et la date la plus récente de la réponse (et au moins au 1er octobre 2010) en distinguant le recours à l'intérim, les contrats à durée déterminée et les contrats à durée indéterminée, les départs volontaires et les départs anticipés avant l'âge légal de la retraite. Elle lui demande quel est le nombre d'emplois perdus dans la filière c'est-à-dire de postes qui, en tout état de cause, ont été détruits ces douze derniers mois. Elle lui demande quelles mesures ont été et seront prises pour compenser dans toute la mesure du possible les emplois ainsi perdus.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94904

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13254

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)